

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Hôtel de Ville
33730 Villandraut
Tél. : 05.56.25.85.55
Fax : 05.56.25.85.56

Nombre de Représentants : 20

Nombre de Présents : 17

Nombre de Votants : 17

Le 13 mars 2009 à 20 H 45 à Noaillan, l'Assemblée Communautaire s'est réunie sous la Présidence de Mme HARRIBEY

Secrétaire de séance : Patrick LABORDE

Date de convocation : 5 mars 2009

Etaient présents à la réunion :

Laurence HARRIBEY, Alain CAPS, Michel LAGOFUN (Noaillan), Marianne LABOUILLE, Mireille MORLET (Bourideys); Josette DUDON, Patrick LABORDE (Uzeste), Céline DEBRUYNE (Villandraut); Maryse BANQUET RENARD, Georges BUSSE (Lucmau); Sandra BAROT, Marielle CRUSE, Jean BUNGERT (Préchac); Jean-Claude LASSALLE, Alain CAMBOULIVES (Cazalis), Isabelle DEXPERT, Jean-Claude PREVOTEAU (Pompéjac).

Absents excusés :

Jean-Pierre AUROUX (Noaillan), Dominique PAIROYS, Jean-Jacques SCHMIT (Villandraut).

Compte rendu de la plénière du 13 février 2009

Madame la Présidente donne lecture du compte rendu de la séance du 13 février 2009. Elle note qu'il convient de lire aux paragraphes ;

Service Aides à Domicile :

« Nous dispensons environ 20 000 heures par an alors qu'il en faudrait entre 35 000 voire à terme 70 000 ».

Le chapitre intitulé « **Maison de santé** » prête à confusion et devra être lu et inscrit dorénavant sous le nom de

« **Projet de santé** ».

LGV

Il convient de lire :

« Monsieur BUNGERT explique que le tracé Est a été retenu mais il comporte 3 fuseaux possibles. »

Le compte rendu est adopté à 15 voix Pour et 2 abstentions (Uzeste).

Ordre du Jour :

Madame la Présidente demande l'introduction aux questions diverses de l'ordre du jour d'un point concernant les PLU. Le Conseil Communautaire l'y autorise à l'unanimité.

Commission n° 1

Madame la Présidente présente les travaux de la Commission n° 1 qui s'est réunie en Débat d'Orientation Budgétaire le 27 février 2009 et donne la parole à Monsieur le Directeur Général des Services pour l'exposé des Consolidations et Comptes Administratifs 2008.

Monsieur SENTILHES expose :

1. La consolidation du **Budget annexe Transport à la demande** qui s'équilibre à 21 799 € tant en dépenses qu'en Recettes puisque le déficit éventuel de fonctionnement de ce budget est comblé pour 50 % par une Subvention du Conseil Général et 50 % par un virement du Budget Général de la Cdc.

2. La consolidation du **Budget annexe Bases Nautiques et Piscine** présente un *déficit de fonctionnement* de 11 296,01 € qui s'explique par une météo peu favorable et un manque à gagner d'environ 30 000 € dû à l'impossibilité de dispenser les prestations en amont du Ciron resté en travaux jusqu'à fin juillet.

Ce budget présente également un *déficit d'investissement* après Restes A Réaliser de 17 433,31 €. Le choix concernant la manière de financer les investissements de ce budget s'est posé entre réaliser un emprunt ou effectuer un virement du Budget Général. C'est cette deuxième solution qui est proposée par la Commission 1.

3. La consolidation du **Budget annexe « Les 3 Cirons »** n'est pas significative. Elle est essentiellement constituée de Restes A Réaliser car ce budget a été construit pour la durée complète de l'opération au lieu d'être soumis à une programmation. Un examen de la trésorerie serait plus significatif, il sera d'ailleurs proposé lors du prochain Comité de Pilotage du 16 mars 2009 à 18 h 15 à Noaillan.

Néanmoins, le *déficit d'investissement* de 64 795,29 € doit être comblé par l'*excédent de fonctionnement* de 40 178,98 €.

4. La consolidation du **Budget annexe OM et Déchèterie** présente un *déficit d'investissement* après Restes à Réaliser de 63 234,18 € pour un *excédent de fonctionnement* de 151 415,40 €

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, le choix s'est dans ce cas offert, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement ou d'assurer la simple couverture du déficit d'investissement.

La Commission 1 proposera une Affectation de résultat de 63 234,18 € car s'il est possible de virer à la section d'investissement, il est impossible de virer de la section d'investissement vers la section de fonctionnement.

5. La consolidation du **Budget annexe Multi accueil** présente un *déficit d'investissement* de 7 751,24 € et un *déficit de fonctionnement* de 29 752,23 €. Ce budget est une action sociale importante de la Cdc.

Madame CRUSE précise toutefois que la lecture de ce budget reste difficile. Les comptes de résultats présentés à la Caisse d'Allocations Familiales et suivis par les services reflètent une participation moindre de la Communauté de Communes. En effet, les calculs sont compliqués pour la participation de la CAF qui subventionne les actions en fonction d'une part de ce qui est facturé aux familles et de la fréquentation des structures et ensuite sur le Déficit de la structure. Ces dernières sommes sont affectées au Budget Général. Elle demande à cette occasion que l'ensemble du service Enfance Jeunesse soit géré par un Budget annexe spécifique en 2010. Il faut donc noter que la baisse effective de participation de la CAF est moins importante que ne le reflète ce budget et qu'elle a tendance à se stabiliser.

Monsieur SENTILHES rajoute que ces participations de la CAF arrivant bien au-delà du délai imparti par la Trésorerie, le rattachement de charges et de produits est impossible ce qui peut fausser quelque peu l'appréciation réelle.

6. La consolidation du **Budget Annexe Aide à Domicile** affiche un *excédent de fonctionnement* de 30 214,57 € qui sera immédiatement reversé au Budget Général pour tous les frais de structure à affecter à ce budget et un *excédent d'investissement* de 634,51 € à reporter.

7. La consolidation du **Budget Général** présente un *déficit d'investissement* après Restes A Réaliser de 112 772,65 € et un *excédent de fonctionnement* de 185 970,68 € qui a fait l'objet du même choix lors du Débat d'Orientation Budgétaire que le Budget Annexe Ordures Ménagères et Déchèterie et pour les mêmes raisons.

8. La **consolidation de tous les budgets** présente un déficit de financement de 265 352,16 € et un excédent de fonctionnement de 366 731,29 €. Ceci n'est qu'à titre indicatif mais reflète une bonne santé de nos budgets.

Après cet exposé, Madame la Présidente propose de confier la Présidence à Monsieur Jean BUNGERT, élu le plus âgé et également responsable de la Commission 1 et se retire conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote des comptes administratifs

Monsieur Jean BUNGERT prend la Présidence pour exposer et constater que les Comptes Administratifs 2008 reflètent exactement les montants énumérés :

BUDGET	DF	RF	DI	RI	CUMUL Dép.	CUMUL Rec.
Général	989 534,58	1 175 505,26	873 833,25	668 468,60	1 863 367,83	1 843 973,86
Multi accueil	256 819,31	227 066,98	12 222,84	4 471,60	269 042,15	231 538,58
OM déchèterie	391 834,85	543 250,25	74 758,78	59 821,60	466 593,63	603 071,85
Transport	21 799,00	21 799,00	0,00	0,00	21 799,00	21 799,00
Aide à Domicile	403 770,35	433 984,92	0,00	634,51	403 770,35	434 619,43
Bases Nautiques & Piscine	145 482,51	134 186,50	46 212,66	43 104,35	191 695,17	177 290,85
3 Cirons	9 555,02	49 734,00	107 601,65	217 939,36	117 156,67	267 673,36

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Approuve à l'unanimité des présents les comptes administratifs 2008 des budgets Général, Multi accueil, Transport, Aide à Domicile, Bases Nautiques et Piscine, les 3 Cirons.
- Approuve à 16 voix Pour et 1 abstention le compte administratif 2008 du budget annexe OM et Déchèterie.

Vote des comptes de gestion

Le conseil Communautaire, après avoir constaté que les comptes de gestion pour l'année 2008 dressés par le Trésorier de la Trésorerie de Bazas reflètent exactement les comptes administratifs 2008 :

- Approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2008

Affectation des résultats

Madame la Présidente rappelle au Conseil Communautaire que la réforme de la M14 ne contraint plus à l'affectation du résultat depuis le 1^{er} janvier 2006 excepté en cas de déficit de la section d'investissement.

Donc cette année, la réforme de la M14 contraint à procéder à une affectation de résultat sur le Budget Annexe « Les 3 Cirons ».

Les résultats du Budget annexe « Les 3 Cirons » sont les suivants :

- ❖ Un excédent de fonctionnement de 40 178.98 €
- ❖ Et un déficit d'investissement de 64 795.29 €

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Décide que la somme de 40 179 € sera affectée au 1068 du Budget Annexe « Les 3 Cirons »

Néanmoins, la M22 (maquette du Budget Annexe Aide à Domicile) ne nous permettant pas de financer les investissements par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, il est donc proposé d'affecter les sommes nécessaires ;

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide que la somme de 15 615 € sera affectée au 1068 du Budget Annexe Aide à Domicile

Enfin, Madame la Présidente propose de couvrir les déficits, d'autofinancer au maximum les opérations 2009, afin de ne recourir qu'à l'emprunt nécessaire sur les deux budgets, annexe OM et Déchèterie et Budget général :

Les résultats du Budget annexe OM et Déchèterie sont les suivants :

- ❖ Un excédent de fonctionnement de 151 415.40 €
- ❖ Et un déficit d'investissement de 63 234.18 €

Les résultats du Budget général sont les suivants :

- ❖ Un excédent de fonctionnement de 185 970.68 €
- ❖ Et un déficit d'investissement de 112 772.65 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide que la somme de 63 235 € sera affectée au 1068 du Budget annexe OM et Déchèterie,

- Décide que la somme de 112 773 € sera affectée au 1068 du Budget Général.

Vote des taux

Madame la Présidente expose que les Bases 2009 sont connues et présentent une augmentation de, pour :

La Taxe Professionnelle	8,32 %,
La Taxe d'Habitation	3.57 %,
La Taxe Foncière Bâtie	5.97 %,
La Taxe Foncière Non Bâtie	2,40 %,

Par ailleurs et compte tenu du contexte, la commission propose d'opter pour des taux constants en 2009.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire ;

- Les taux d'imposition suivants sont adoptés pour les recettes fiscales 2009.

TAXE	BASES 2009	TAUX 2009	ANCIEN PRODUIT	NOUVEAU PRODUIT
TP	2 364 077	9.05 %	213 942	231 771
TH	3 196 841	1.36 %	43 425	45 030
TFB	2 121 370	2.10 %	44 079	47 208
TFNB	338 321	5.85 %	19 989	20 270

Vote des Budgets

Madame la Présidente propose l'examen des budgets compte tenu de l'exposé de Monsieur SENTILHES et des propositions de la Commission n° 1.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire décide :

- D'arrêter les Budgets Annexes et Général à l'équilibre des sections de fonctionnements et d'investissements comme suit ;

BUDGET	EQUILIBRE EN	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS
Transport à la Demande	25 600	0
Bases Nautiques & Piscine	254 806	108 772
Aide à Domicile	421 808	16 557
Multi accueil	300 089	13 516
Les 3 Cirons	44 035	678 897
OM et Déchèterie	529 734	134 282
Général	1 248 432	1 510 960

A noter ;

Monsieur le Maire de Cazalis réitère ses remarques concernant le Budget Annexe Bases Nautiques et Piscine. En effet, la Piscine, lors de son transfert de compétence de la commune de Villandraut vers la Cdc n'a fait l'objet d'aucun transfert financier pourtant le déficit de cette structure est permanent et avéré.

Questions Diverses

Point sur le Personnel

Madame la Présidente informe l'assemblée que :

1. L'état de la Directrice du Multi accueil, Anne GUERIN, ne permet plus d'envisager une reprise du travail pour assumer ses missions.
2. Le recrutement de l'animateur dédié à la Jeunesse est terminé, il s'agit de Fabrice CARRET, il prendra ses fonctions le 23 mars 2009.
3. Le départ de Nathalie GALIACY pour une mission de technicien du territoire à la CAF est confirmé. Un moment convivial pour la remercier et saluer sa précieuse collaboration à la CdC sera organisé Jeudi 26 mars 2009 à 19 h à Uzeste.
4. Marie GUILLET prendra sa suite à la coordination Enfance Jeunesse et assumera également la coordination de l'accompagnement à la scolarité. Le mi-temps « accompagnement à la scolarité » a été confié à Arcadie Pagel Brousse (jusqu'alors animatrice) ; reste à la remplacer sur le mi-temps consacré à l'environnement cet été 2009.

Compte rendu Voirie

En l'absence de Monsieur PAIROYS, Monsieur SENTILHES expose que :

La tempête a quelque peu modifié les objectifs de fin d'année et bien que ses réels méfaits puissent n'apparaître que dans quelques mois seulement, il a été demandé aux communes d'établir un nouvel inventaire ; ces inventaires sont d'ailleurs presque tous parvenus.

Un tour des points énumérés sur cet inventaire sera organisé par Monsieur SENTILHES, les délégués de chaque commune et la DDE afin d'obtenir un chiffrage de ces travaux.

Le chiffrage des Investissements se fera simultanément. En effet, le délai à ne pas dépasser pour la demande de DGE est le 18 avril. Il est donc nécessaire de voter lors de la prochaine séance le plan de financement DGE et le plan de financement FDAEC.

Compte rendu « Les 3 circons »

Madame DEXPERT explique que le dernier Comité de Pilotage a été consacré au recentrage des informations et des travaux ce qui était loin d'être superflu. Le panneau publicitaire, sitôt installé, a montré toute son efficacité et l'utilité d'une bonne communication.

Le prochain Comité de Pilotage sera consacré à l'étude de la trésorerie de cette opération. Il se déroulera le 16 mars 2009 à 18 h 15 à Noailles. Une seconde réunion est prévue dans la foulée avec la SEM Gironde Développement le 25 mars.

Compte rendu « Déchets Ultimes »

Madame BAUP a bien confirmé sa participation à la réunion mais en son absence ce soir, et le compte rendu n'ayant pas été confié à ses représentants, il sera fait lors de la prochaine plénière.

PLU

Monsieur LASSALLE souhaite souligner que l'enquête publique est bien finie depuis le 15 janvier 2009, Mme BAILLY, nommée Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Bordeaux, a bien rendu son rapport. Une étape est franchie mais les Documents ne sont ni

approuvés par les communes, ni approuvés par la Communauté de Communes, ils ne sont donc pas opposables au tiers.

Par ailleurs, Mme BAILLY reconnaît ouvertement ne pas avoir répondu à toutes les réclamations des tiers sur ses rapports ou s'être trompée sur certaines demandes alors même que la réglementation impose que le commissaire traite toutes les réserves présentées en enquête publique. Ils ne peuvent donc pas être approuvés dans l'état.

Une date de réunion est arrêtée au 18 mars 2009 à 18 h 30 à Noaillan pour examiner les réponses légales à apporter à ces manquements ou omissions et adopter une démarche communautaire.

Monsieur LASSALLE tient à rappeler que la Communauté de Commune reste souveraine sur ce dossier qui est de sa compétence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Mme la Présidente déclare la séance close.

Laurence HARRIBEY	Alain CAPS
Michel LAGOFUN	Marianne LABOUILLE
Josette DUDON	Mireille MORLET
Maryse BANQUET RENARD	Patrick LABORDE
Georges BUSSER	Marielle CRUSE
Jean BUNGERT	Sandra BAROT
Céline DEBRUYNE	Jean-Claude LASSALLE
Isabelle DEXPERT	Alain CAMBOULIVES
Jean-Claude PREVOTEAU	